



Enseignants, élèves, parents, RELEVONS LA TÊTE !

Les réformes du lycée général et de la voie professionnelle sont nuisibles ! En collège, ça va exploser !

Elles n'apportent que des dégradations au parcours éducatifs des élèves, aggravent les conditions de travail des enseignants et d'apprentissage des élèves et déstructurent encore plus le système scolaire.

Les organisations syndicales vous alertent depuis plusieurs mois sur les dangers de ces réformes.

Est-ce une journée de grève de plus qui ne changera pas la donne ni les objectifs du ministère ?

Pas si sûr car le gouvernement craint d'ouvrir un second front de luttes sociales et c'est le seul moment où nous pouvons encore peser sur les choix qui seront faits.

Quand une grève peut être proclamée majoritaire et que les usagers y prennent part, cela change la donne et oblige, même un ministre obtus, à ouvrir le dialogue avec les organisations syndicales des personnels, les fédérations de parents et les syndicats des lycéens.

En lycée général et technologique, NON à cette réforme budgétaire qui dégrade la formation des élèves et les conditions de travail et d'apprentissage
Menaces sur les postes (-101 ETP, Equivalent Temps Plein, dans le 2nd degré public en Bretagne) et risque de services partagés accrus par la mise en concurrence des disciplines, les combinaisons d'enseignements de spécialités, les choix d'options ou de groupes à effectifs réduits financés sur les insuffisantes heures de marge...

Charge de travail accrue : effectifs pléthoriques généralisés, orientation à assurer faute de PSYEN et à la fermeture des CIO, nouveaux programmes

concomitants en 2^{nde} et en 1^{ère}, plus d'élèves, plus de copies avec la multiplication des classes et des épreuves de bac... La mobilisation doit être amplifiée pour obtenir l'abrogation de cette réforme !

En lycée professionnel, NON à cette réforme budgétaire qui entraîne la réduction des horaires d'enseignement des disciplines générales et pénalise les élèves en compromettant leurs poursuites d'études.

Les secondes, organisées en familles de métiers, impliqueront une déprofessionnalisation des filières professionnelles.

La réduction de l'équivalent de 9 à 11 semaines de cours sur le cursus Bac pro et de 2 à 6 semaines pour les CAP permettra aussi au ministre de supprimer des postes.

Dans l'enseignement agricole ces réformes vont jusqu'à remettre en cause la présence d'une voie générale.

En collège, de pire en pire !

Des classes chargées plus nombreuses et plus chargées encore !

Des dédoublements encore plus rares et plus de difficultés pour aider les élèves à construire du sens et à entrer dans les apprentissages !

Quelle marge de manœuvre pour l'inclusion ? Une inclusion raisonnée implique le besoin en AESH, des effectifs réduits, des moyens, des lieux adaptés et des personnels formés... Toujours moins de pouvoir d'agir et de capacité à faire réussir tous les élèves : **il faut dire stop !**

Les dotations horaires (DGH) arrivent dans les établissements, c'est le moment d'agir !

En effet, les DGH sont dotées d'un volant d'heures supplémentaires plus important et un volant d'heures

poste (support des emplois des enseignants) en diminution !

S'ajoute à cela, par décret qui doit paraître en janvier, la deuxième heure supplémentaire obligatoire !!

Elle aura pour conséquence directe une surcharge de travail (plus de classes par professeur, plus de copies...), un épuisement professionnel et la suppression de moyens provisoires (support des collègues TZR, des stagiaires...) et de postes dès cette année (AED, administratifs, contractuels, CPE, enseignants).

STOP AU DÉCLASSEMENT SALARIAL !

20% de pouvoir d'achat perdu depuis 2000 : il faut enrayer le déclin !

Exigeons le dégel du point d'indice et un plan de rattrapage de nos salaires !

NON À LA LOI BLANCHET QUI VEUT MUSÉLER LES FONCTIONNAIRES !

L'article 1 de la future loi « pour une école de la confiance » veut instituer une obligation de réserve qui donnerait un fondement à des mesures disciplinaires contre les personnels jugés coupables de « faits portant atteinte à la réputation du Service public », expression floue permettant d'inclure des critiques des politiques scolaires.

La liberté d'expression est pour les agents une garantie démocratique qui protège les usagers des services publics et protège les finalités de l'intérêt général.

Refusons cette atteinte aux libertés publiques.

Relevons la tête pour nos jeunes et leur famille, pour notre métier

L'intersyndicale départementale -CGT Educ'ation, SNES-FSU, SNEP-FSU, SNUEP-FSU, SNETAP-FSU, Sud Education, UNL et FIDL- appelle à la journée de grève du jeudi 24 janvier pour :

- **Le retrait de la réforme des lycées, du baccalauréat et de Parcoursup,**
- **l'abandon du projet de service national universel,**
- **l'arrêt des suppressions de postes, l'augmentation des salaires,**
- **le respect de la liberté d'expression et de manifestation.**

Elle propose :

- **AG de 8h à 10h dans les établissements**
- **10h30 rassemblement devant le lycée Jean Moulin à St Brieuc pour un défilé en passant vers le lycée Freyssinet, collège Le Braz et le lycée Renan.**
- **AG départementale à 14h dans les locaux de la CGT départementale (75 rue Théodule Ribot) pour réfléchir ensemble à des moyens d'action et de lutte dans les établissements (organisation de rencontres avec les parents et élèves, motions en CA, interpellations des élus, boycott des conseils de classe, distribution de tract aux parents et/ou grève du zèle ou boycott lors des portes ouvertes, refus collectif des heures supplémentaires, conférence de presse d'établissement...)**